La Page de Barzun

Bulletin n°39 - Juin 2015

Le bulletin d'informations de votre commune

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Tout d'abord, permettez-moi de féliciter les joueurs de nos équipes de hand-ball qui se sont qualifiés pour les finales départementales et j'y associe les entraîneurs, les coaches et les dirigeants qui sans relâche, animent nos week-ends, occupent la jeunesse de Barzun et des environs. BRAVO à tous !

Trois équipes barzunaises ont disputé les finales départementales à Nousty le 31 mai.

L'équipe « Sénior B -Masculine/Honneur » a remporté la finale contre Madiran 22 à 16.

Vive les bleus et jaunes !

L'année 2014 s'est achevée dans un contexte économique difficile, avec des contraintes de plus en plus fortes. Les dotations de l'État baissent et nous devons faire face à de multiples défis. Malgré tout, nous avons établi un budget 2015 équilibré avec une hausse sensible des taxes de 1,5%.
1,5% d'augmentation des taxes ne représente, pour notre commune, qu'un apport financier supplémentaire de 2300 € pour l'année 2015.

Malgré cela, les chantiers qui nous attendent sont nombreux et les coûts conséquents : mise aux normes sportives de la salle polyvalente (éclairage), travaux voirie, travaux bâtiments communaux, mise aux normes handicapés de tous les lieux accessibles au public (église, mairie, cimetière, salles, école, trinquet, bibliothèque, parking, etc…), remplacement du véhicule de service, création d'un local d'archivage, etc… Des pages de ce bulletin sont consacrées au budget 2015.

Les mois à venir seront chargés : les permis de construire ne seront plus instruits prochainement par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Nous devons faire un choix devant l'importance de ce sujet : partir seul dans l'instruction des documents d'urbanisme, s'allier avec la communauté de communes Ousse-Gabas ou faire appel à un service spécialisé. Ce qui était gratuit jusqu'à présent ne le sera plus pour la commune. Ensuite, nous devrons trancher, au niveau communautaire, une question très importante concernant le regroupement des communautés de communes. Cette décision est primordiale pour notre avenir. Deux schémas se dessinent : partir avec la communauté du pays de Nay ou avec les communautés de communes d'Ossun, de Morlàas ?. Il semble que les avis soient partagés. Un enjeu important reste donc à relever dans les années à venir. Avec ces évolutions, l'avenir est au regroupement, à la mutualisation des services. Une réflexion est en cours avec la communauté de communes sur ce sujet (mutualisation des moyens, du personnel, services …), Les partenaires doivent travailler ensemble pour relever les nouveaux défis qui nous attendent. Nous avons des atouts, sachons les exploiter.

Notre commune ne connaît pas, heureusement, un fort endettement grâce à une gestion sérieuse et suivie (168,34 € par habitant). D'autres communes connaissent de grandes difficultés aux conséquences désastreuses pour certains élus parfois désespérés… Mais gardons les pieds sur terre et continuons nos travaux et nos investissements raisonnablement en fonction de nos possibilités.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un bon été, pas trop caniculaire, et de la réussite scolaire aux étudiants.

En avant Barzun !

Le Maire
Maurice MINVIELLE

MANIFESTATIONS A VENIR :

DATES A RETENIR

CCAS—Ainés	Loto	28 Juin
Comité des Fêtes	Repas de l'amitié	28 Août
Entente Barzunaise	Tournoi hand	5 Septembre
Comité des Fêtes	Assemblée Générale	mi septembre
CCAS	Vide Grenier	11 Octobre
Entente Barzunaise	Trail—La Barzunaise	6 décembre
Elections Régionales	1er tour	6 décembre
Elections Régionales	2ème tour	13 décembre
Comité des Fêtes	Bal des Enfants	19 décembre

Les Champions Départementaux 2015

avec leur coach Bernard LACOSTE

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Investissement :	Prévu	Réalisé	Restes à Réaliser
Dépenses	365.810,00 €	145.898,98 €	158.251,00 €
Recettes	365.810,00 €	164.319,56 €	22.820,00 €

Fonctionnement :	Prévu	Réalisé
Dépenses	467.185,00 €	333.607,23 €
Recettes	467.185,00 €	503.018,44 €

Résultat de clôture :	
Excédent d'investissement	18 420,58 €
Excédent de fonctionnement	169 411,21 €
Résultat global	***187 831,79 €***

BUDGET 2015 — FONCTIONNEMENT

	Recettes	
A	Taxes Foncières, Habitation, Professionnelle, sur électricité	184 020
B	Dotations, subventions, participations	83 390
C	Autres produits gestion courante : Revenus des immeubles (loyers)	26 000
D	Remboursement Assurance, sur rémunérations et parts sociales	30 989
E	Autres produits, Cantine, bois	28 922
F	Travaux en Régie	5 000
G	Excédent 2013 reporté	52 400
	Total	**410 721**

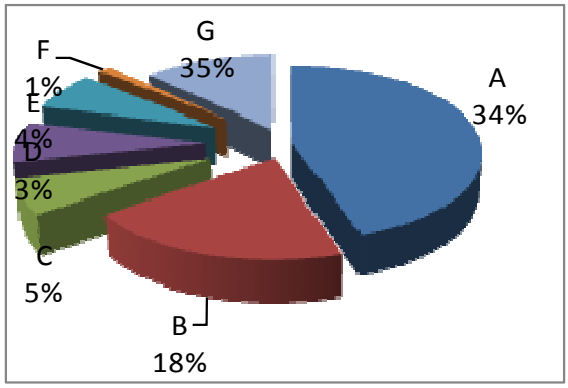

	Dépenses	
A	Eau, assainissement, électricité, combustible, carburants, entretien, petit équipement, fournitures administratives, cantine	44 800
B	Entretien : terrains, bâtiments, voirie et maintenances	37 300
C	Honoraires percepteur, prêtre, cérémonies, frais postaux et téléphone.	10 830
D	Impôts et Taxes	2 600
E	Charges de Personnel, Charges sociales,	135 617
F	Reversement FNGIR	41 302
G	Charges de Gestion courantes : cotisations SIVOM, Assainissement, Aménagement Bassin de l'Ousse, Centre Secours, CCAS, Transport scolaire, A.P.G.L, Subventions	88 289
H	Charges financières	2 060
I	Dépenses imprévues	7 095
J	Virement à la section d'investissement	31 353
K	Dotations aux amortissements	9 475
	Total	**410 721**

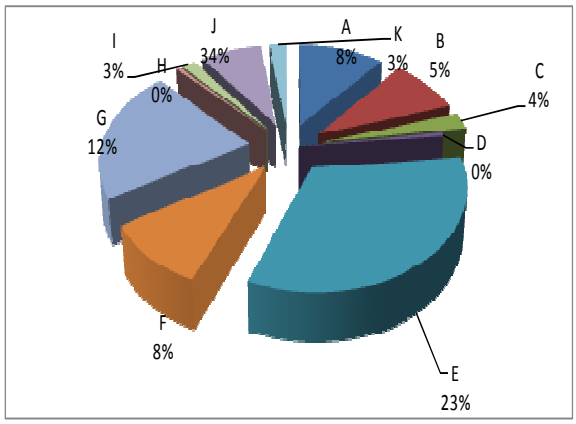

BUDGET 2015 — INVESTISSEMENT

	Recettes	
A	Subventions Investissements	141 124
B	Produit de cession	300
C	Remboursement Fonds TVA - Remboursement Livron	16 702
D	Taxe Aménagement	6 000
E	Amortissements	9 475
F	Excédent d'investissement 2014	18 421
G	Report de la section de fonctionnement	148 363
	Total	**340 385**

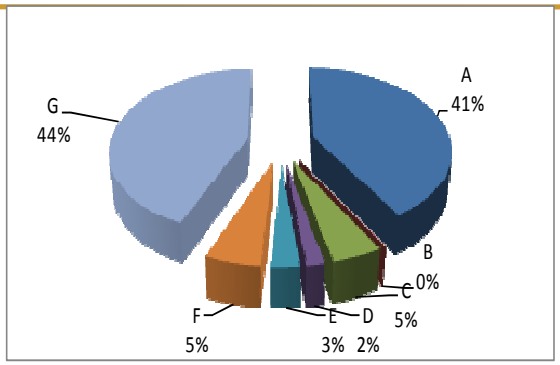

	Dépenses	
A	Travaux voirie	62 055
B	Matériel	42 596
C	Aménagement Rue du Corps Franc Pom-miès	135 935
D	Travaux Salle Polyvalente	10 000
E	Cantine - Table	500
F	Ecole - Vidéoprojecteur	500
G	Travaux locaux techniques	30 800
H	Aménagement Place de la Mairie	6 451
I	local archives	30 000
J	Trinquet - Cumulus	820
K	Travaux en Régie	5 000
L	Dépenses imprévues	2 294
M	Remboursements d'emprunts	13 434
	Total	**340 385**

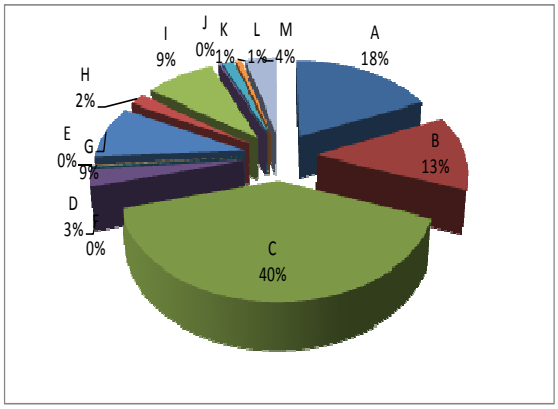

TAUX DES TAXES VOTEES

Taxes	Taux 2014	**Taux votés 2015**	Bases 2015 en €	Produits 2015 en €
Taxe Habitation	14.31	**14.52**	809 900	117 597
Taxe Foncier Bâti	6.85	**6.95**	462 600	32 151
Taxe Foncier Non Bâti	31.06	**31.52**	29 700	9 361
Cotisation Foncière Entreprises	23.12	**23.46**	27 400	6 428
				165 537

FISCALITE 2015 DE LA CCOG

COMMUNES	TAXE HABI-TATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI	C.F.E
AAST	17.17	6.84	41.44	21.33
BARZUN	**14.52**	**6.95**	**31.53**	**23.47**
ESPOEY	16.33	5.40	33.89	24.49
GER	17.19	8.79	62.47	28.54
GOMER	15.84	7.32	39.57	19.51
HOURS	16.41	6.86	36.21	29.21
LABATMALE	15.54	5.96	30.91	26.18
LIMENDOUS	13.84	5.75	35.60	21.31
LIVRON	17.05	8.68	34.53	27.56
LOURENTIES	14.19	5.17	34.35	20.20
LUCGARIER	13.05	4.75	25.97	21.53
NOUSTY	16.16	9.70	39.30	23.90
PONSON DESSUS	15.78	9.14	35.64	18.25
PONTACQ	14.80	11.74	38.30	21.67
SOUMOULOU	14.45	7.72	35.68	22.47

Travaux avec le Syndicat d'Energie :

- Eclairage Public dans le village (cour Ecole/Salle Polyvalente, Accès Eglise, Accès parking église, façade Mairie, accès et parking Cimetière et rue de l'Aussère)
  Montant des travaux T.T.C : 29.432,97 € dont 13.060 € financés par la commune
- Rénovation de l'éclairage Public - 2ème tranche de travaux a été acceptée par le syndicat. Le financement de ces travaux sera réalisé par le Syndicat à hauteur de 60 % du montant HT (montant subventionnable plafonné à 28.508 €).
- Entretien Eclairage Public : Une nouvelle convention avec la société EIFFAGE au tarif de 22.20 € annuel pour chaque point lumineux a été signée. Cette société intervient à notre demande pour chaque panne
- Renforcement Poste Laborde (Aussère) : Ces travaux seront financés par le Syndicat. Seuls les frais de gestion restent à la charge de la commune (5% du montant HT des travaux). L'organisme recherche un point d'implantation du Poste
- Adhésion Groupement de Commande – fournitures énergétiques : L'ouverture des marchés de l'énergie entraîne la disparition des tarifs réglementés de l'électricité au 1er janvier 2016 pour les sites d'une puissance supérieure à 36 kVA et pour la fourniture des éclairages publics. Le SDEPA s'est regroupé avec tous les syndicats d'énergie d'Aquitaine afin de créer un groupement de commande qui permettra d'obtenir des tarifs compétitifs. La commune y a adhéré.

Bois : Suite à la vente de bois à une entreprise privée, des dégâts ont été occasionnés sur les chemins d'accès. L'ONF a fait remettre en état ceux-ci mais afin de permettre un bon assainissement du sol, la Mairie a pris un Arrêté interdisant l'accès à la Forêt jusqu'à fin juin 2015.
Il est rappelé que même lorsque du bois est tombé, personne n'est autorisé à se servir.

Personnel : Il a été transformé 2 postes d'Adjoint Technique de 2ème classe en Adjoint 1ère classe :

- Suite à la réussite à l'examen professionnel de Alain LOUSTEAU
- Promotion de Chantal SEGUIN (Ancienneté)

CCOG – La commune a approuvé l'extension de compétences de la CCOG pour l'aménagement numérique du territoire ce qui permettra une étude afin d'installer la fibre optique sur le département.

Véhicule communal : Le véhicule communal très ancien donne des signes de faiblesse et sera remplacé. La commune a fait l'achat d'une occasion pour la somme de 7.000 €.

Travaux Salle Polyvalente : Les travaux à la salle continuent, c'est au tour de l'éclairage de faire peau neuve. La fédération de hand a fait savoir que la luminosité devait être de 500 LUX lors des matchs officiels alors que celle-ci n'est que de 104 LUX. Les travaux vont avoir lieu cet été pour 7.300 € HT.

Travaux Voirie : La Rue Monseigneur Théas, l'impasse Hourcaàs et l'impasse Général Bidot vont être rénovés. L'an prochain un autre programme de voirie sera étudié. Les employés communaux essaient de pallier au fur et à mesure sur les points dangereux (trous) qui apparaissent sur nos routes.

Travaux sur routes: Un radar sera mis en place avec le service départemental et les conseillers départementaux pour sécuriser des points dangereux, et il en existe plusieurs comme dans tous les villages. Dans un même esprit, il a été étudié la possibilité de provoquer le ralentissement des voitures à l'entrée du village côté Pontacq. Une étude est en cours.
Les vitesses excessives sont un fléau, va-t-on en arriver à inverser l'emplacement des panneaux STOP pour couper les vitesses ? Nous y réfléchissons avec le Département voirie.

Lampes éteintes: chacun est prié de signaler à la mairie ou à un élu toute lampe grillée afin de détacher une entreprise agréée sur place

INFORMATIONS BARZUNAISES

Rentrée et Inscription scolaire

Pour les enfants qui auront 3 ans avant la fin de l'année, il convient de venir les inscrire en Mairie muni de votre livret de famille et du carnet de santé.

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1er septembre 2015

Objets Trouvés

1 Casque
1 sac de sport avec tenue

Horaires Mairie — Eté

A partir du 1er juillet et jusqu'au 31 Août, le Secrétariat de Mairie sera fermé **tous les samedis** matin. Ouverture **tous les mercredis** matin.

Lundi 8h30-12h et 13h30-17h30
Mercredi 8h30-11h30
Jeudi 8h30-12h et 13h30-17h30

Transports scolaires

Les dossiers de transport scolaire seront envoyés directement à domicile pour les renouvellements. Pour les nouvelles inscriptions, il convient de s'inscrire sur le site du Conseil Départemental : www.transports64.fr ou se rendre dans une agence technique du Conseil Départemental

Les dépôts et retraits de cartes de transports se feront aussi dans ces mêmes lieux.

Demande de Carte d'identité

L'imprimé à compléter est à retirer à la Mairie et joindre :

- ⇒ Acte de naissance avec filiation pour les premières demandes
- ⇒ Livret de famille pour les mineurs
- ⇒ 2 photos d'identité récentes, tête nue, de face, sans lunettes..
- ⇒ 1 justificatif de domicile (quittance loyer, EDF, Eau, Télécom…)
- ⇒ Carte d'identité pour les renouvellements (pour celles périmées depuis moins de 2 ans fournir un acte de naissance avec filiation)
- ⇒ Déclaration en cas de Perte ou de vol et un timbre fiscal à 25 €
- ⇒ Pour les personnes naturalisées, fournir un certificat de nationalité française.

Se présenter en personne à la Mairie pour signer les documents et donner ses empreintes. Il faut 3 semaines environ (attention aux congés)

Recensement militaire

Dès 16 ans, les jeunes français doivent se faire recenser. Il suffit de se présenter en Mairie avec le livret de famille des parents au plus tard le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. À la suite de ce recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics dont le permis de conduire avant l'âge de 25 ans.
Attention: La Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Demande de Passeport

L'imprimé à compléter est à retirer à la Mairie qui vous donnera la liste des documents à fournir et vous expliquera la procédure à suivre.
Il conviendra de prendre rendez-vous dans une mairie équipée pour faire la demande de passeport (La plus proche est la Mairie de Soumoulou).
Chacun devra se présenter en personne pour signer les documents et donner ses empreintes.

Listes Electorales

Les inscriptions sur les listes électorales doivent avoir lieu **avant le 31 décembre 2015**.

Pour tout français domicilié sur la commune ou y résidant de manière effective et continue depuis plus de 6 mois ou assujetti aux impôts locaux sur la commune depuis au moins 5 ans.

Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires afin de participer aux élections municipales et aux élections européennes

Pour ce faire, il convient de remplir la demande correspondante que vous remettra la mairie, ou à télécharger sur Internet et de fournir la copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

AÎNES DE BARZUN

Suite à la décision de dissolution de l'association « Les aînés de Barzun » prise lors de l'assemblée générale du 04 décembre 2014, la commission municipale des aînés et le CCAS ont décidé de prendre le relais et de mettre en place des animations.
Lors de cette AG aucun candidat n'a voulu prendre le relais, la somme de 658 € a été reversée au CCAS/commission des aînés. Merci à la Présidente sortante et son équipe pour le travail réalisé.
Le CCAS et la Commission des ainés vous proposent de se retrouver :

>Le **dimanche 28 juin** 2015 à 14h30 pour un LOTO ouvert à tous

Nous vous attendons, à cette animation, pour passer un moment de détente et de convivialité.. Invitez vos amis et proches

Mercredi 15 avril, au Théâtre St Louis à Pau, les enfants de l'école ont présenté un spectacle dans le cadre du projet« CLASSES CHANTANTES » en partenariat avec l'école ARC EN CIEL de Pau.

Ce projet préparé par les professeurs des écoles permet la coopération entre différentes écoles. Les chants appris durant l'année sur le thème de la tolérance, du partage et de la diversité ont ravis parents, amis et enseignants venus nombreux dans ce cadre féérique.

Les Aînés de Barzun et les élèves de l'école de Barzun se sont rencontrés durant l'année scolaire afin d'échanger sur l'école d'aujourd'hui et l'école d'autrefois. Pour finaliser ce projet ils ont réalisé conjointement un livre de recettes qui est en vente à la mairie au prix de 10 euros (chèque à l'ordre de l'APE).

La Bibliothèque de Barzun

La bibliothèque de Barzun fait partie du réseau de lecture publique des bibliothèques de l'Ousse et du Gabas qui regroupe les bibliothèques de Barzun, Ger, Nousty , Pontacq, Soumoulou et le point lecture de Lourenties.

Depuis ce début d'année le fonctionnement en réseau et votre carte de prêt donnent accès à plus de 22000 documents que vous pouvez réserver et retirer dans votre bibliothèque et l'accès aux autres bibliothèques du réseau.

N'hésitez pas à venir rencontrer les deux bénévoles qui vous accueillent
le mardi de 16H à 18H
le samedi de 10H à 12H

Le programme d'actions culturelles : **« Au bout du conte** … » s'invite sur le réseau du 25 mars au 30 juin 2015 avec à Barzun:

⇒ Une exposition tous public du 25 mars au 26 avril pour redécouvrir « Jack et le haricot magique »

⇒ Un spectacle de contes gratuit à partir de 3 ans le 20 mai à 15h : **J'AI DESCENDU DANS MON JARDIN.** La conteuse a entraîné les petits dans des jardins merveilleux ou ils ont croisé au travers de contes courts ponctués de comptines et de musique : un berger étourdi, un lapin gourmand, une jolie pâquerette et une toute petite graine... (spectacle proposé par la Compagnie Les Nez Bulleuses)

⇒ Un concours d'illustration du 4 mai au 30 juin. Cette année faites preuve d'imagination et proposez votre illustration du conte Le petit Chaperon rouge selon la technique de votre choix. Le concours est ouvert à tous. Pour participer, il suffit de remplir un bulletin de participation disponible à la bibliothèque.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles vous pouvez vous adresser soit à la bibliothèque aux heures de permanence soit à la mairie.

La Barzunaise : 1ère édition du trail

L'Entente Barzunaise Hand Ball a organisé, le dimanche 7 décembre 2014, la première édition du Trail *La Barzunaise.*
Deux distances courses étaient au programme :
- un 12 km, qui a alterné des parties de plat dans le village avec des portions plus techniques dans les bois, empruntant des monotraces créées pour l'occasion,
- un 6 km, plus facile pour ceux qui découvraient le trail.

Inédit, un challenge couple a récompensé les couples mixtes, dont l'un était inscrit sur le 6 km et l'autre sur le 12 km.
Une marche non chronométrée de 6 km a complété cette matinée sportive.

Les enfants n'ont pas été oubliés puisqu'ils ont été pris en charge par l'organisation pour une initiation au Hand Ball durant temps la course. Ils ont ensuite pu s'affronter lors d'une course dans le village.
Une garbure était offerte à l'arrivée.

Ce nouvel événement a rencontré un vif succès puisque près de 400 personnes sont venues participer à cette matinée sportive.

Les organisateurs remercient la cinquantaine de bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu.
Au vu des retours positifs, nous décidons de proposer une seconde édition, le **dimanche 6 décembre 2015**. Les parcours seront modifiés pour faire découvrir d'autres endroits.
Le tracé de la marche sera lui aussi revu puisque les travaux forestiers, qui nous avaient contraint à modifier le parcours, sont terminés et les chemins ont été réhabilités.

LE CARAMBO

L'association « Le Carambo », qui gère le trinquet, a organisé un tournoi interne auquel ont participé 48 adhérents. Cette manifestation, qui a lieu tous les deux ans, est l'occasion de créer des liens entre ceux qui occupent les créneaux tout au long de l'année.

Deux Barzunais, Laurent HARISTOY et Gilles CABANNE, ont remporté la finale devant un public nombreux et impressionné par leur niveau de jeu.

Le tournoi s'est soldé par un repas festif bien apprécié par les concurrents et leur famille.

Cette association, dont le but est aussi d'entretenir le trinquet, a mobilisé ses bénévoles cette année pour retendre les filets au plafond.

Gilles BARRERE, son président, remercie tous les acteurs qui permettent à cette activité de perdurer dans le village.

Les finales départementales ont été un grand succès pour l'Entente Barzunaise, avec dans la salle de Nousty pas moins de trois finales disputées, les 2 équipes féminines -18ans et sénior échouant en 1/2 finales.

Le samedi n'a pas réussi à l'EBHB, avec le titre que Lescar a conquis dans un dernier sursaut d'orgueil en -18ans Honneur, dommage pour le groupe de Loïc Labarrière et Laurent Bénazeth. Pour l'équipe sénior hommes 1 face à celle de Gan, la belle a été remportée sans conteste par le champion de la Coupe de France départementale.

Heureusement, le dimanche a vu toute la solidarité du groupe de sénior hommes 2 s'exprimer dans une rencontre dense face à Madiran et sur laquelle ils ont, avec leur coach Bernard Lacoste, laissé leur empreinte.

Les dirigeants, les supporters et l'ensemble des licenciés sont fiers de ce titre, qui couronne la saison jusqu'à présent, la plus aboutie pour cette équipe en particulier et l'EBHB en général.

Le travail accompli par tous les entraîneurs, arbitres et bénévoles est à souligner, en commençant par l'école de hand et avec une mention spéciale à Jérôme Humler qui a réussi à ramener une équipe Barzunaise au niveau régional.

L'assemblée générale de l'EBHB a eu lieu le samedi 13 juin à la Mairie de Barzun et a été l'occasion d'annoncer la mise en place d'un projet sur trois ans pour le club. Ce projet doit se construire avec la participation des jeunes, des parents, des bénévoles du club et le concours des élus Barzunais qui ont démontré leur soutien inconditionnel durant toute cette saison vraiment exceptionnelle.

A Barzun, match filles devant un public nombreux

DES BARZUNAIS A L'HONNEUR

Notre compatriote **Roger CAZABAN** a reçu des mains de M. le Préfet des Pyrénées-Atlantiques la Légion d'Honneur, le 8 mai dernier devant le Monument aux Morts de Pau. Sa famille était présente ainsi que ses amis, son parrain Jean Bachette, Jean-Claude Oustric Affaires militaires, Marie-Pierre Cabanne Conseillère Régionale et Départementale, Maurice Minvielle Maire de Barzun, le porte drapeau André Souberbielle-Grada. Alfred Prat-Bernachot était excusé pour des obligations de commémoration à Pontacq. De nombreuses personnalités civiles et militaires entouraient les médaillés. C'est sa petite fille Marie-Charlotte Candau, gendarme, qui portait le coussin des 9 médailles épinglées ce jour-là par le Préfet.

Roger Cazaban, bérêt vissé sur sa tête arbore sa médaille aux côtés de Jean Bachette.

Roger est la fierté du village de Barzun au vu de ses actes héroïques commencés dès l'âge de 17/18 ans.

Le parcours de l'engagement de Roger Cazaban, porte-drapeau de Barzun, depuis de nombreuses années est marqué dès ses 17 ans, car avec quelques camarades il rejoint le maquis du lieutenant Pommiès. Il est d'abord agent de liaison, puis agent de renseignements. Ensuite, il rentre dans les équipes de saboteurs. Lorsque les Forces Alliées débarquent en France, le Corps Franc Pommiès est bien structuré et prends le nom de 49e RI. Roger et ses camarades décident de s'engager pour la durée de la guerre et pour eux la grande aventure commence avec pour but être à Berlin pour la capitulation du Reich. Suivent les gros accrochages tout au long du parcours. Roger sera blessé deux fois avant d'être démobilisé.

Félicitations Roger!!!

Nous sommes fiers de cette distinction méritée…

Le jeune barzunais **Gaëtan Paletou**, 22 ans, (de la rue du Corps Franc Pommiès) a été récemment lauréat de la Nissan GT Academy. Il exprime son talent lors des courses et championnats automobiles dans le monde et se classe chaque fois lors de prestigieuses courses : 24 Heures de Dubai, Silverstone, 24H du Mans, etc… Ses prestations lui permettent de gravir les échelons très rapidement

Le barzunais Gaëtan Paletou,

Il pilote toute la saison en Blancpain Endurance Series et en ELMS sur une Ginetta-Nissan LMP3.

Félicitations à ce passionné de courses automobile et de vitesse, promis à un grand avenir.

Championnat Béarn frontenis

Mathis Goua de Baix et son copain gérois Quentin Pesty sont champions du Béarn en frontenis, catégorie Benjamin 1, après avoir été vice-champions de France le mois dernier.

Le frontenis est une discipline de pelote basque qui se joue en équipe ou en individuel, avec une raquette de tennis et une balle gomme creuse, uniquement sur un mur à gauche.

Bravo Mathis !

Mathis raquette en main

Les personnes âgées ou handicapées qui désirent s'inscrire sur le registre canicule peuvent contacter la Mairie

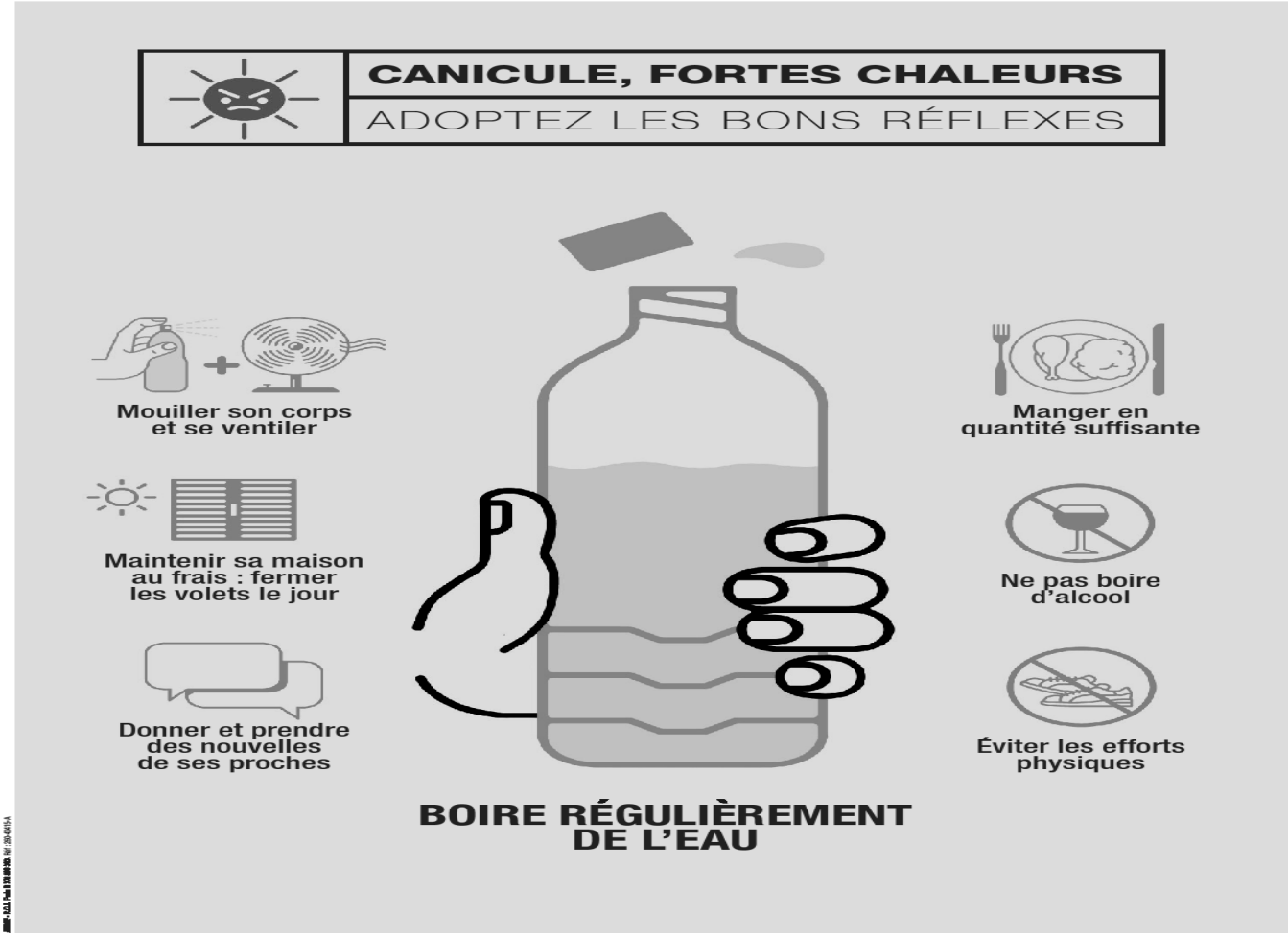

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr

URGENCES—A CONSOMMER AVEC MODERATION

Le 15

Quand une personne contacte le 15, un assistant de régulation médicale (ARM) prend l'appel et recueille son nom, son adresse, le motif de son appel et réalise une première évaluation de la situation.
Cette personne oriente rapidement les demandes comme suit :

> si la situation est urgente, elle met en relation la personne avec un médecin urgentiste qui décidera d'envoyer une équipe adaptée ou d'orienter le patient vers un service d'urgence.

> si la situation n'est pas urgente:

- **Durant les horaires d'ouverture des cabinets médicaux,** elle conseillera à la personne de contacter son médecin traitant

- **En dehors de l'ouverture des cabinets médicaux,** elle met en relation la personne avec un médecin généraliste participant à la permanence des soins (médecin régulateur du centre 15) qui lui donnera un conseil ou la redirigera vers un médecin de garde pour une consultation ou une visite à domicile.

Calendrier - 2ème semestre 2015

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1	M		1	S		1	M		1	J		1	D		1	M	
2	J		2	D		2	M		2	V		2	L		2	M	
3	V		3	L		3	J		3	S		3	M		3	J	
4	S		4	M		4	V		4	D		4	M		4	V	
5	D		5	M		5	S	Tournoi Hand	5	L		5	J		5	S	
6	L		6	J		6	D		6	M		6	V		6	D	Trail - La Barzunaise + Elections Régionales
7	M		7	V		7	L		7	M		7	S		7	L	
8	M		8	S		8	M		8	J		8	D		8	M	
9	J		9	D		9	M		9	V		9	L		9	M	
10	V		10	L		10	J		10	S		10	M		10	J	
11	S		11	M		11	V		11	D	Vide Grenier	11	M		11	V	
12	D		12	M		12	S		12	L		12	J		12	S	
13	L		13	J		13	D		13	M		13	V		13	D	Elections Régionales
14	M		14	V		14	L		14	M		14	S		14	L	
15	M		15	S		15	M		15	J		15	D		15	M	
16	J		16	D		16	M		16	V		16	L		16	M	
17	V		17	L		17	J		17	S		17	M		17	J	
18	S		18	M		18	V		18	D		18	M		18	V	
19	D		19	M		19	S		19	L		19	J		19	S	CDF - Bal des Enfants
20	L		20	J		20	D		20	M		20	V		20	D	
21	M		21	V		21	L		21	M		21	S		21	L	
22	M		22	S		22	M		22	J		22	D		22	M	
23	J		23	D		23	M		23	V		23	L		23	M	
24	V		24	L		24	J		24	S		24	M		24	J	
25	S		25	M		25	V		25	D		25	M		25	V	
26	D		26	M		26	S		26	L		26	J		26	S	
27	L		27	J		27	D		27	M		27	V		27	D	
28	M		28	V	CdF - Repas de l'Amitié	L			28	M		28	S		28	L	
29	M		29	S		29	M		29	J		29	D		29	M	
30	J		30	D		30	M		30	V		30	L		30	M	
31	V		31	L					31	S					31	J	

jour férié — Mairie ouverte — Mairie fermée — Manifestation — Ordures Ménagères — Tri sélectif

Directeur de Publication : Mr MINVIELLE Maurice - Comité Rédactionnel : la Commission "Communication" - Imprimé par nos soins